

# LE PETIT MÉTROPOLITAIN

#9  
DECEMBRE  
2016

LE MAGAZINE DES AGENTS DE LA MÉTROPOLE



p.15

## POINT D'INTERROGATION

À quoi servent les tuyaux posés sur les voies de circulation ?

p.6

## DOSSIER

Une ambition économique renouvelée pour la Métropole

p.16

## REGARDS CROISÉS

Au bout de nos égouts...  
Il est beau le labo de l'Eau !

CÔTÉ  
INSTITUTION

03

**LA DATA DU MOIS**

Les outils informatiques et télécom de la Métropole

04

**ACTUS**Actualités décembre 2016  
Agenda décembre 2016

06

**DOSSIER**

Une ambition économique renouvelée pour la Métropole

11

**D'HIER À AUJOURD'HUI**

Plus de train-train dans les gares

CÔTÉ  
RÉALISATIONS

12

**EN ACTION**

La fin des compteurs muets...

14

**HORS LES MURS**

Rendez-vous métropolitain réussi pour AMORCE et la transition écologique

15

**POINT D'INTERROGATION**

À quoi servent les tuyaux posés sur les voies de circulation ?

16

**REGARDS CROISÉS**

Au bout de nos égouts... Il est beau le labo de l'Eau !

18

**C'EST PRATIQUE**

Une bûche faite maison pour Noël

19

**EN PERSONNE**

Notre collègue à quatre pattes de Lacroix-Laval

20

**INFOS DU PERSONNEL**

21

**LES ASSOS**

22

**EXPRESSIONS SYNDICALES**

**Photo de couverture :** L'équipe Comptages de la voirie - Zaïdi Debbous  
Kaled Delli - Bernard Chabannes - Johan Gagnaire - Karine Barre

## CONTRIBUTEURS

**Direction Prospective et dialogue public**

Pascale Fougère

**Délégation Développement solidaire et habitat**Madeleine Aufrand  
Marie Durousset-Tillet  
Thomas Lalire**Direction de l'Eau**

Laure-Anne De Biasi

**Direction Planification et politiques d'agglomération**

Vérène Saint-André

**Direction de la Propreté**

Béatrice Vandroux

**Direction de la Culture**Sylvain Bouteille  
Sylvie Senis**Direction Information et communication**

Cécile Prenveille

**Direction Attractivité et relations internationales**

Ouarda Hadid

**Direction de la Voirie**

Karine Lalo

**Direction Assemblées et vie de l'institution**

Florence Garcier

**Service des Archives**

Carol Demessieux

**Service Documentation**

Cécile Lardet

Geneviève Vazette

**Direction Finances**

Isabelle Durif

**Direction Ressources humaines**

Christine Chabrier

**Comité social du personnel**

Nicole Albinana

**Lyon Sport Métropole**

Marina Debiesse

**DTP - SERVICE DE LA COMMUNICATION INTERNE - HÔTEL DE MÉTROPOLE**20, rue du Lac, CS 33569  
69505 Lyon Cedex 03  
Tél. 04 78 63 48 51**cbarbier@grandlyon.com**  
**vriffault@grandlyon.com****Directeur de la publication**

Olivier Nys

**Rédacteur en chef**

Pierre-Yves Collaud

**Rédactrice en chef adjointe**

Anne-Sophie Peyret-Rosà

**Coordination et rédaction**Christian Barbier, Raphaël Coulange,  
Véronique Riffault**Crédit photos**

Emma Arbogast

**Crédits photos page 14**

Raphaël Youssoufian

**Conception graphique**

In Média Res

**Réalisation/Illustration**

Olivier Coët

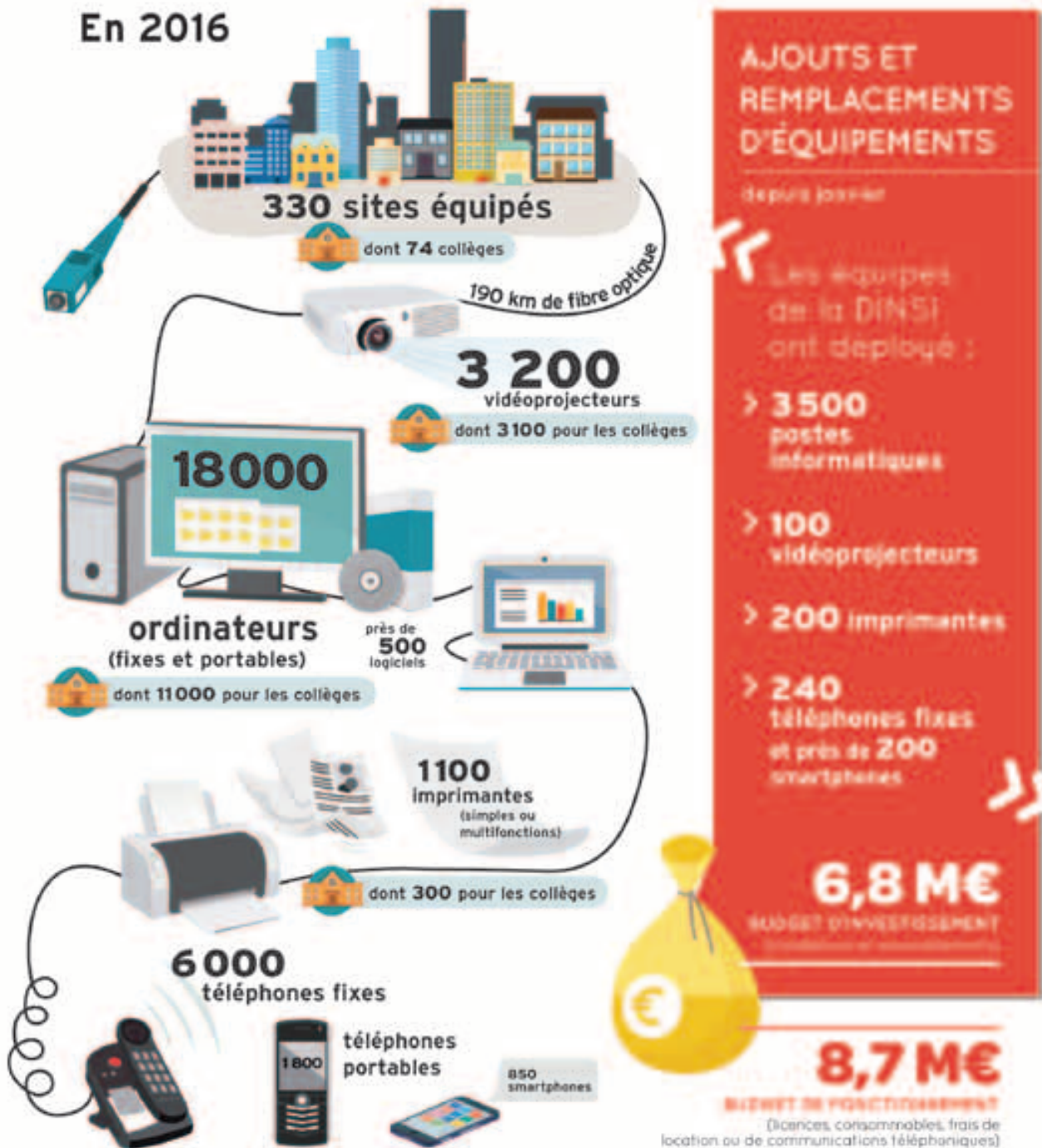
**Impression**

OTT imprimeurs



# LES OUTILS INFORMATIQUES ET TÉLÉCOM DE LA MÉTROPOLE

En 2016



55 personnes de la DINSI et 35 agents dans vos équipes MOI/AI interviennent quotidiennement en support de ces outils.

Pour les solliciter, contactez votre équipe MOI/AI ou le centre de support informatique :

☎ 04 78 63 43 56 ✉ [svp4356@grandlyon.com](mailto:svp4356@grandlyon.com)





## Facture électronique premier temps fort de la dématérialisation de la comptabilité

À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017, les grandes entreprises et les structures publiques ont obligation par décret de déposer et/ou de réceptionner de façon dématérialisée leurs factures sur la plateforme fournie par l'État, Chorus Pro. En interne, les réseaux de la fonction financière ont permis d'assurer une communication auprès des agents comptables, premiers concernés.

→ Toutes les informations pratiques pour les fournisseurs de la Métropole sont disponibles sur la page dédiée du site économique : <http://www.economie.grandlyon.com/> ; chemin d'accès : accueil/services/transmettre et suivre ses factures.

Faites passer l'info !

## « Au sens propre » : plus qu'une expression, une publication !



Que cela soit au temps de l'ancienne Communauté Urbaine comme, aujourd'hui, à la Métropole, la propreté a toujours constitué une compétence majeure du Grand Lyon. Ses métiers très visuels ont été abondamment photographiés par les Directions de la communication et celle de la Propreté. Ce fonds documentaire témoigne de l'évolution des pratiques et techniques de nettoyage de l'espace public comme de la collecte des déchets. Pour valoriser cette histoire de la propreté, l'unité Archives,

en collaboration avec le service Communication - marketing de la Propreté, a effectué un travail conséquent de sélection, d'identification et de numérisation. Résultat : « Au sens propre », une publication, consultable via Comète. Une lecture qu'on vous conseille les yeux fermés ... même si vous la lirez les yeux grands ouverts !

## Comprendre la radicalisation ... pour mieux la prévenir



En France, près de 9 300 personnes sont recensées pour "radicalisation violente", dont 30% de femmes et 20% de mineurs. Voilà pourquoi le dernier dossier du service de la documentation est à lire AB-SO-LU-MENT ! Composé d'un recensement d'outils à disposition des collectivités, de textes juridiques comme de retours d'expériences et témoignages sur le processus de radicalisation - sans oublier la liste de livres empruntables sur le sujet -, il constitue une mine d'informations sur cette question de société à laquelle tout citoyen peut être confronté. À consulter sur la page d'accueil du portail documentaire car plus on comprend un problème, mieux on est armé pour réagir.

# Le choix des ar...bres.



Antony Kettler, surveillant de travaux arbres et paysages

La place du végétal dans la ville, tel est le fil conducteur des trois films de la direction de la Voirie. Via ces vidéos d'environ trois minutes chacune et disponibles sur la chaîne YouTube de la Métropole, les équipes placées sous la responsabilité de Frédéric Ségur (unité Arbres et Paysages) mettent en avant l'action du service public en matière de végétalisation du territoire. Pour les grands ou les petits, les publics avertis ou non, ces documentaires expliquent avec pédagogie et professionnalisme tout ce qui touche à la taille des arbres (quand faut-il élaguer et comment ?), les aménagements paysagers (quelles essences choisir pour ne pas se « planter »?) ou encore la surveillance et le diagnostic sanitaires des arbres (comment savoir si un arbre est malade ?). Pour résumer, « le bon arbre au bon endroit », comme le rappelle la Charte de l'arbre.

→ [www.youtube.com/grandlyontv](http://www.youtube.com/grandlyontv)



## L'AGENDA

→ **12 DÉCEMBRE**  
Conseil Métropolitain

**16 DÉCEMBRE :**  
« LES PETITS  
PLATS PARTAGÉS »

Cet atelier cuisine ouvert aux usagers de la Maison du Rhône de Lyon 6<sup>e</sup> aura lieu dans les locaux de l'association l'arche de Noé (Lyon 7). Au programme : apprendre à cuisiner avec des produits de saison à moindre coût. Bel exemple d'une action collective partenariale où le social rencontre l'écologie.

## Rétrospective de la Prospective 2016 ... ou comment l'intelligence collective améliore le service



La fonction prospective pense l'action publique en même temps qu'elle l'accomplit. Aussi, les nombreuses réflexions conduites par la direction de la Prospective, en collaboration avec les directions, visent-elles à rendre meilleures nos prestations dans la mesure où elles envisagent un service plus adapté aux évolutions de la société. Mais un rapport d'étude n'est pas une fin en soi. Il ne vit que s'il est lu, compris et appliqué. C'est tout l'objet de cette publication qui, à travers six thématiques de services (accompagnement éducatif, vie étudiante, l'économie de proximité, etc), montre comment les idées se consolident et se concrétisent. Comment les projets se poursuivent, posant, par là même, de nouvelles questions.

✂ Téléchargez la compilation annuelle ou chaque dossier sur **Comète et Grand Lyon territoires** : rubrique En commun Prospective et dialogue public



Vue du quartier de la part-Dieu de nuit

© Collectif Item

## ÉDITO

Si nous avons choisi de mettre à l'honneur la stratégie économique de notre collectivité, c'est parce que celle-ci répond au sujet principal de préoccupation de nos concitoyens : l'emploi.

En ce domaine bien sûr, la Métropole de Lyon ne peut pas tout. Ce sont en effet nos entreprises qui, les premières, font vivre l'économie ; ce sont elles qui embauchent. Il n'en reste pas moins que notre responsabilité est grande. Pour créer un climat favorable à l'épanouissement des projets entrepreneuriaux. Pour permettre le développement des sociétés déjà existantes.

C'est fort de cette conviction que depuis une dizaine d'années nous agissons résolument. Avec nos partenaires de Grand Lyon l'Esprit d'Entreprise, nous avons ainsi permis le renouvellement de notre tissu industriel, mis en place des programmes pour transformer nos PME en Entreprises de Taille Intermédiaire. Avec la démarche ONLYLYON, nous avons aussi renforcé l'attractivité de notre cité sur la scène internationale. Le résultat aujourd'hui est reconnu par tous notre métropole est particulièrement dynamique. Plus encore, alors même que, ces dernières années la France détruisait des emplois, notre territoire en créait plusieurs milliers.

Je crois que nous pouvons être fiers de cette performance, qui doit beaucoup à l'implication des agents de notre collectivité. En même temps, chacun voit bien que, dans une économie où tout s'accélère, rien n'est jamais acquis. Chacun voit bien aussi que, malgré le dynamisme de notre territoire, il demeure des populations en situation de précarité.

C'est pour relever ces défis que nous avons souhaité porter pour les années à venir un nouveau Programme d'action économique.

Que les équipes qui n'ont pas compté leur temps pour élaborer ce programme soient remerciées : elles ont fait, comme l'ensemble des agents de notre Métropole, œuvre utile pour notre beau territoire, et surtout pour ses habitants.



© Samuel Philippe

**Gérard Collomb**  
Président de la  
Métropole de Lyon



# UNE AMBITION ÉCONOMIQUE RENOUVELÉE POUR LA MÉTROPOLE



## ENTRETIEN AVEC **JACQUES DE CHILLY**, DIRECTEUR GÉNÉRAL DÉLÉGUÉ AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, EMPLOI ET SAVOIRS

### Comment définiriez-vous l'action économique de notre collectivité ?

Les équipes de la DDEES œuvrent au soutien de l'économie en accompagnant les entreprises dans leur développement. Elles s'y emploient à travers trois activités majeures. La première est d'aider au maintien sur le territoire d'entreprises déjà installées ; et pour cela, la Métropole les épaula dans leur croissance mais aussi lorsqu'elles rencontrent des difficultés. La seconde vise à favoriser la création d'entreprises. La troisième, enfin, consiste à attirer l'implantation d'entreprises extérieures.

### Sur quoi avez-vous fondé le programme de développement économique 2016 /2021 ? Quel en est l'esprit ?

Nous nous sommes appuyés sur le diagnostic de l'OPALE (Observatoire

« LES **PME-PMI** SONT LE CŒUR DU RÉACTEUR DE NOTRE ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE »

Partenarial Lyonnais en Économie). Ce rapport pointe, notamment, que les petites et moyennes entreprises ainsi que les petites et moyennes industries (PME- PMI) sont le cœur du réacteur de notre activité économique et, plus particulièrement, de la création d'exemples. Dans le soutien à leurs croissances - sans remettre en cause nos interventions en direction des start-ups ou entreprises venant de l'extérieur-, nous avons choisi d'infléchir nos modalités d'intervention.

### Comment allez-vous procéder ?

Il existe beaucoup d'actions en faveur des PME- PMI, je ne citerai donc que quelques exemples. Nous poursuivons le raccordement au très haut débit, stimulons l'innovation et renforçons les liens avec la recherche via des partenariats avec les universités. Par ailleurs, comme la croissance reste faible en France, nous appuyons leur développement à l'international. Enfin, nous œuvrons au rapprochement des mondes de l'insertion et de l'entreprise ; les PME-PMI s'avérant les acteurs économiques les plus susceptibles de proposer des emplois aux bénéficiaires du RSA (revenu de solidarité active).

### Comment la Métropole met-elle en œuvre ce programme de 140 pages ?

La Métropole n'agit pas seule. Depuis des années, nous travaillons avec nos partenaires du Grand Lyon Esprit

d'Entreprise (CCI/MEDEF/Chambre des Métiers/ CGPME et Université) et entendons, bien évidemment, poursuivre en ce sens. Cependant, pour épouser la réalité économique, nous allons également, accroître notre dialogue avec les territoires situés en dehors de la Métropole, et notamment nos partenaires du Pôle métropolitain, mais aussi ceux qui s'inquiéteraient de vouloir y implanter des entreprises industrielles et/ou logistiques dont ne nous voudrions pas. Il y a plusieurs incompréhensions et appréhensions à balayer. Dans un même ordre d'idée, nous avons, à deux reprises déjà, rencontré nos homologues de la Région de manière à bien articuler l'action de la Métropole et celle de la Région.

### L'application de ce programme donnera-t-elle lieu à une évolution de l'organisation de la DDEES ?

Fondamentalement non. Seulement des ajustements comme la création des Chargés de Liaison Entreprises Emploi (CLEE), intermédiaires entre les besoins des entreprises et les acteurs de l'insertion qui, depuis septembre, interviennent auprès des entreprises et accompagnent des bénéficiaires du RSA. Nous envisageons également de globaliser notre offre avec, par exemple, la création de points d'accueil uniques pour les entreprises désireuses de s'implanter dans l'agglomération.

Le 19 septembre dernier, la Métropole de Lyon a voté son programme de développement économique pour la période 2016-2021. Ce document-cadre fixe les priorités stratégiques, tout en déclinant les actions qui conforteront la Métropole en tant que territoire compétitif et solidaire. Quatre axes - fabricante, apprenante, attirante et entraînant - dessinent le visage économique du Grand Lyon. Tour d'horizon.

## UNE MÉTROPOLE FABRICANTE

Les priorités sont ici données aux PME, à l'industrie et à l'innovation. Une attention particulière sera portée à la croissance des PME/PMI. De plus, afin de conserver son industrie, des actions foncières seront menées pour préserver, maintenir et développer de nouvelles zones d'activités. La Métropole a, de plus, identifié des pôles d'excellence pour demain : l'assurance, les objets connectés, l'ingénierie urbaine et industrielle ainsi que la sécurité et cyber-sécurité. Comment les accompagner ? Comment attirer des entreprises ? Cela est en cours de construction par les équipes de la DDEES. La transition digitale, se trouve, quant à elle, au cœur des préoccupations, que ce soit pour les entreprises, pour l'aménagement du territoire avec le développement de la fibre Grand Lyon, avec une ouverture des services prévues dès fin 2016 et une finalisation du déploiement en janvier 2018. Enfin « Last but not least », la Métropole poursuit sa politique à destination des start-ups avec, notamment, la future réhabilitation de la Halle Girard.



### UN LIEU INCONTOURNABLE DE LA FRENCHTECH

→ **Sylvain lafrate**, chef de projet image et numérique

« La Halle Girard, située à Confluence, a vocation à devenir le bâtiment totem de l'écosystème numérique lyonnais. Un lieu dédié à l'accélération des startups et au rayonnement des filières numériques du territoire qui, sur 3 000 m<sup>2</sup>, hébergera des startups ainsi que des dispositifs d'incubation et d'accélération de développement. Il proposera également 1 000 m<sup>2</sup> d'espaces événementiels et offrira tous les services et conditions favorables à la croissance d'acteurs économiques lyonnais innovants et compétitifs. La livraison du bâtiment réhabilité est prévue pour juin 2018. »



Le projet de la Halle Girard - Production GL events

© Cabinet VORPAS Architectes

## UNE MÉTROPOLE APPRENANTE

Le soutien de la Métropole à l'excellence de l'Université de Lyon va s'accroître dans les années à venir, notamment avec le développement de deux campus à visibilité internationale LyonTech - La Doua et Charles Mérieux - Gerland. Par ailleurs, les priorités de la Métropole Apprenante seront de faire de la formation un vecteur d'attractivité et de compétitivité en adaptant les formations aux besoins des entreprises dans les secteurs du numérique, de l'hôtellerie comme les services à la personne. Ou encore via le renforcement des initiatives en matière de transfert de compétences, entre grandes entreprises et PME comme entre générations.

### L'INNOVATION AU SERVICE DE LA COMPÉTITIVITÉ LYONNAISE

« Le projet de Fabrique de l'Innovation mobilise le potentiel des étudiants, l'excellence scientifique et les moyens de l'Université pour développer une offre de service aux porteurs de projets d'innovation. Pour tester cette offre, un lieu transitoire de 350 m<sup>2</sup> dénommé « Pré-Fabrique LyonTech-la Doua » sera construit à l'entrée du campus et mis en service en septembre 2017. »



Université Lyon 3

© David Venier





## JEUNE ENTREPRENEUR DEVIENDRA GRAND

→ **Raddouane Ouama**,  
chef de projet  
entrepreneuriat

« La Métropole poursuit son action de sensibilisation du monde étudiant à la démarche entrepreneuriale en s'appuyant, entre autres, sur les programmes « Challenges Idées » et « Campus Création », deux concours ouverts aux étudiants désireux de créer leur entreprise. Cette ambition passe aussi par le soutien au programme « Jeune Entrepreneur de l'Année », auquel répondent des étudiants en fin d'études ou fraîchement diplômés qui font parfois naître de véritables « success stories ». Et comme il n'est jamais trop tôt pour entreprendre une acculturation au monde de l'entreprise, la sensibilisation s'élargit dorénavant aux collèves. »



## “ LYON WELCOME ATTITUDE” ESSAIME

→ **Lucie Cordier**,  
chargée de mission  
tourisme

« Lyon Welcome Attitude est un dispositif d'accueil partenarial destiné aux visiteurs des grands événements professionnels de la Métropole, tels que les salons SIRHA, Pollutec... ou encore les congrès médicaux et scientifiques. Basée sur la coopération de 15 acteurs du territoire (Office de tourisme, gares, aéroport, transport en commun, hôtels, sites d'exposition et de congrès, ...), cette démarche facilite et « flèche » l'accès au lieu de la manifestation avec des déroulés de tapis rouge, la mise à disposition d'hôtesse, etc. Aujourd'hui, les partenaires font évoluer cette démarche en « Onlylyon Welcome » pour toucher d'autres publics comme les entreprises, expatriés, étudiants, etc. »

## UNE MÉTROPOLE ATTIRANTE

C'est affirmer Lyon comme une métropole singulière, accueillante, influente et épanouissante. Pour susciter l'intérêt, la Métropole doit être lisible et visible en France mais aussi à l'étranger en faisant des choix audacieux, qui la différencie aussi bien sur le fond que sur la forme. Concrètement, il s'agit de proposer une offre immobilière adaptée et régulée afin de répondre à la demande des entreprises. Mais ce n'est pas tout, la Métropole s'organise aussi pour vanter au mieux ses charmes « urbi et orbi » en poursuivant sa stratégie sur le tourisme d'affaires pour accueillir toujours plus d'événements professionnels et sur le tourisme d'agrément pour renforcer l'image et la notoriété lyonnaise. La collaboration avec les organismes internationaux implantés à Lyon, comme Interpol, ou encore Euronews sera, quant à elle, maintenue. Parallèlement, la Métropole restera ouverte aux nouvelles opportunités, que ce soit pour accueillir des organisations internationales, telles que l'Agence Européenne du Médicament, des grands événements sportifs et culturels, des congrès associatifs et scientifiques internationaux. Enfin, les emblèmes lyonnais, tels que la gastronomie ou la Lumière seront tout particulièrement valorisés.



## UNE CARTE DE VISITE POUR L'EMPIRE DU MILIEU

→ **Julien Rolland**,  
directeur Dari

« Les bonnes relations entre Lyon et la Chine ont favorisé l'accueil en mars 2014 dans la cité des Gaules du président chinois Xi Jinping qui a visité le site de l'Institut Franco-Chinois, première université chinoise hors de Chine. Cet événement a accéléré la restructuration de ce dernier via la création du nouvel Institut Franco-Chinois. Un outil innovant qui, grâce au soutien de collectivités locales et de grandes entreprises, valorise les relations entre la Métropole et la 1<sup>ère</sup> puissance économique mondiale, à travers les échanges commerciaux, les relations touristiques, universitaires, associatives et culturelles. »

# UNE MÉTROPOLE ENTRAINANTE

La Métropole veut continuer à penser son développement économique dans une démarche du « faire ensemble », en incluant tous les acteurs du territoire ; qu'il s'agisse des communes, du Pôle métropolitain, du réseau des grandes villes et agglomérations comme de la Région Auvergne-Rhône-Alpes. Avec ses nouvelles compétences en terme d'emploi et d'insertion, notre collectivité doit contribuer à la création d'emplois et de perspectives d'avenir pour tous ses habitants, en orientant, notamment, son action vers les domaines de l'économie tant sociale et solidaire que circulaire ou de proximité.

## ENCOURAGER LE COMMERCE DE PROXIMITÉ

→ **Emilie Michaud**,  
chef de projet Commerce  
de proximité



« L'évolution des modes de consommation et l'élaboration du Pacte de Cohérence Métropolitain impliquent de la part de la collectivité une action plus directe, tout en maintenant la Métropole dans un rôle de pilotage et de coordination des acteurs institutionnels et de terrain que sont les communes, chambres consulaires, État... Sont donc, à travers cette action, privilégiés les projets de redynamisation de centre-ville ou encore les opérations d'aménagement. »

## À suivre...



### Les pilotes du projet

- **Marie-Astrid Bietrix**,  
chargée de mission Stratégie et partenariats
- **Quentin Bardinet**,  
directeur adjoint du service Attractivité
- **Anne-Laure Beaudoin**,  
responsable unité Partenariats-info  
économiques.

Si ce programme a donné lieu à un intense travail au sein de la DDEES, désormais, tout reste à faire donc à suivre.

Deux axes principaux sont déjà identifiés :

- Alimentation régulière d'un tableau de bord complété par l'ensemble des équipes de la DDEES.
- Publication annuelle, en lien avec l'OPALE, d'un point sur les données économiques du territoire et suivi des projets annoncés sur la base d'indicateurs partagés.

## Les chiffres clés

### EMPLOIS

- 1 million d'emplois
- + 20% d'emplois depuis 1999 (contre 13% en France et 14% en Région Auvergne-Rhône-Alpes.)

#### Industrie

- 18% de l'emploi salarié dans le secteur industrie-énergie-environnement
- 168 laboratoires publics soit 32 700 emplois dans la formation et la recherche
- 6<sup>ème</sup> ville-région en Europe la plus attractive auprès des investisseurs étrangers

#### Tertiaire et immobilier

- 2<sup>ème</sup> marché tertiaire français
- 272 153 m<sup>2</sup> placés en 2015
- Production de bureaux neufs 150 000 m<sup>2</sup> par an
- 5 726 000 m<sup>2</sup> de parc immobilier tertiaire
- 7<sup>ème</sup> métropole européenne
- La Métropole, moteur de la solidarité inter-territoriale
- PIB métropolitain : 58 milliards d'euros
- 11 milliards d'euros de transferts de revenus en faveur des territoires limitrophes

→ Pour aller plus loin : Comète, rubrique DDEES

# PLUS DE TRAIN-TRAIN DANS LES GARES

LA GARE  
DE SAINT-FONS  
FUT OUVERTE  
EN 1855



Le train est devenu incontournable dans la palette des transports en commun. Qui dit train dit gares. Des gares qui, jusque dans les années 2000, avaient un peu été délaissées. La régionalisation des TER a fait que les gares d'hier ont été réaménagées à la mode d'aujourd'hui.

Dans les années 2000 parallèlement à la dynamique engagée avec la régionalisation des TER, le Grand Lyon a pris la pleine mesure que son territoire était desservi par trente-quatre gares et arrêts de train express régional (TER) et par deux grandes gares nationales, une troisième à sa porte, connectée à l'aéroport de Lyon Saint-Exupéry. Ces gares vont dès lors faire l'objet d'un vaste programme d'aménagement dans le cadre du projet de réseau express de l'agglomération lyonnaise (REAL) signé en 2005, dont le Grand Lyon devient l'un des principaux partenaires aux côtés notamment de la Région, des départements de l'Isère, de l'Ain et du Rhône, de Saint-Etienne Métropole, de la CAPI, de la SNCF et du SYTRAL.

## FACILITER LES ACCÈS

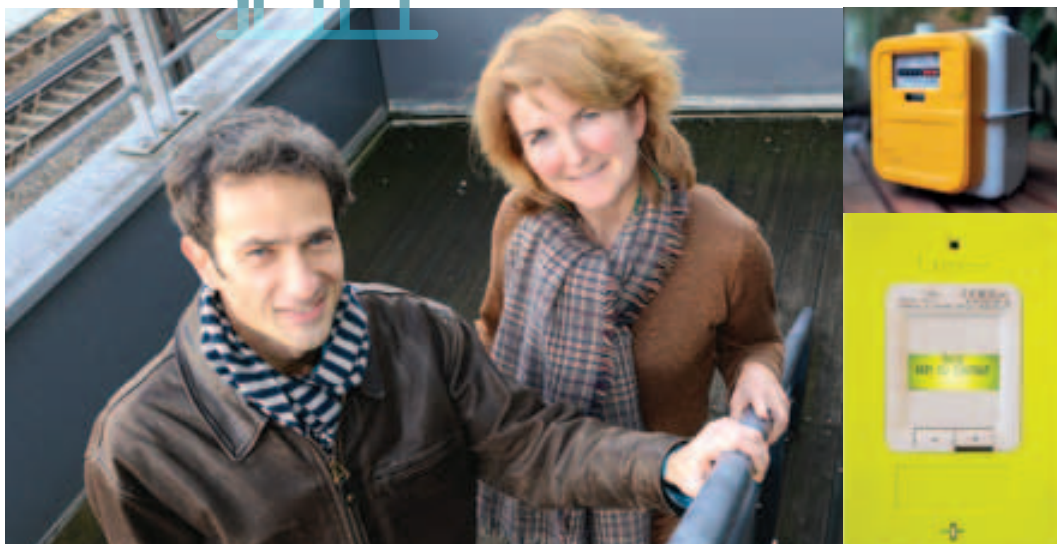
Le Grand Lyon s'est particulièrement impliqué pour rendre accessible physiquement les gares et les services via l'aménagement de

l'espace public et de la voirie : jalonnement, et mise en œuvre de tout ce qui facilite l'arrivée en gare quel que soit le moyen de transport utilisé. Aménagement pour les bus, les vélos, les voitures... Parallèlement à ces actions sur les gares, le projet REAL a également permis d'améliorer l'offre TER pour les habitants du Grand Lyon, notamment via l'interconnexion du TER avec le réseau de transport urbain (TCL) : rapprochement des arrêts de bus des gares et harmonisation des horaires.

## BON POUR LA PLANÈTE

Entre 2005 et 2010, la mise en œuvre des actions REAL sur les 20 gares de l'axe expérimental Macon - Lyon - Vienne ont permis d'économiser en 2 ans entre 6 et 7 tonnes de CO<sub>2</sub> par jour, soit entre 1 600 et 1 800 tonnes de CO<sub>2</sub> économisées par an. Sans cette nouvelle offre, c'est près de 15 000 kilomètres qui auraient été parcourus par un véhicule individuel.





Raphaël Youssoufian (direction Planification et politiques d'agglomération) et Odile Fournier (direction de l'Eau)

De haut en bas : compteurs Gazpar et Linky

# LA FIN DES COMPTEURS MUETS...

Le 1<sup>er</sup> janvier 2015, la Métropole est devenue responsable de la distribution d'électricité et de gaz sur son territoire tandis que la distribution d'eau potable relève du Grand Lyon depuis longtemps déjà. Pour le consommateur, l'une des grandes nouveautés de la décennie en matière de distribution sera l'installation à domicile de compteurs connectés. Linky et Gazpar vont devenir de précieux outils tout comme le compteur d'eau version XXI<sup>ème</sup> siècle.

Entre 2009 et 2011, Linky, le compteur d'électricité ainsi baptisé, a été expérimenté sur quatre arrondissements de Lyon et onze communes situées au nord du territoire métropolitain. Le déploiement général a été lancé et, d'ici à 2018, 783 000 compteurs auront été installés. Si côté distributeur d'électricité cette nouvelle technologie va permettre de gérer plus efficacement le réseau, côté consommateur le bénéfice n'est pas moindre. Ce dernier pourra en effet connaître, en temps réel et avec précision, sa consommation en se connectant sur le site ad hoc avec son ordinateur. De plus, les formalités simple comme la résiliation ou le changement de puissance se feront désormais sans délais ; de même pour la connexion au réseau électrique, lors d'un changement d'adresse par exemple.

## Peur de la nouveauté

Les consommateurs se sont cependant émus des risques potentiels pour la santé générés par Linky. Si ce compteur émet bien des ondes

électromagnétiques, il le fait comme n'importe quel appareil ménager courant. À titre de comparaison, Linky nécessite une puissance 1 000 fois inférieure à la consommation d'une cafetière électrique, soit 1,5 watt. Concernant son rayonnement, il est 40 fois plus faible que celui de notre ordinateur favori. Enfin, Linky ne communique ses informations qu'une seule fois par jour (ou plutôt par nuit), vers minuit, durant quelques secondes par les câbles électriques et en se superposant au courant d'alimentation. C'est ce que l'on appelle le courant porteur en ligne, qui sert notamment depuis des décennies pour commuter nos anciens compteurs en heures creuses. Et l'on pourrait multiplier à l'envi des réponses aux idées fausses alimentant la méfiance face à ce compteur de couleur verte. Autre crainte exprimée : la diffusion des relevés de consommation. Ces données nous appartiennent et en aucun cas elles ne peuvent être utilisées à des fins commerciales voire d'espionnage. Elles sont cryptées et protégées par la Commission Nationale Informatique et Liberté (CNIL).

La transmission des données de consommation à un tiers est donc totalement impossible sans l'autorisation expresse de l'abonné. À chacun d'être vigilant quant à sa signature, lors de démarchages commerciaux par exemple...

### Compter avec Gazpar

Même s'il porte un nom dont la consonance est similaire à celui de l'un des trois rois mages, il s'agit bien du nouveau compteur de gaz qui équipera peu à peu nos maisons et appartements. Gazpar est un appareil sinon intelligent, du moins communicant. Il présente un intérêt très proche de son cousin Linky. Cette année 35 000 compteurs nouvelle génération seront testés sur deux arrondissements de Lyon (9<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup>) et sur la commune de Caluire et Cuire. D'ici 2022, si les tests sont concluants, 350 000 Gazpar seront installés dans l'ensemble des foyers de la Métropole. Depuis le démarrage de ce projet GrDF a instauré une vaste concertation avec l'ensemble des parties prenantes, notamment les communes et les consommateurs et s'est engagé à limiter l'impact de Gazpar sur l'environnement et la santé. Ainsi, les ondes émises, une seconde deux fois par jour, équivalent à celles d'une télécommande de portail électrique. En outre, une étude conduite durant l'été 2014 par un expert indépendant a montré que le niveau d'exposition aux ondes électromagnétiques provenant du système de relevé de GrDF dans les lieux publics est 78 000 fois inférieur aux valeurs limites fixées par la Commission internationale pour la protection contre les rayonnements non ionisants (ICNIRP). De même que pour Linky, Gazpar permettra une facturation basée sur une consommation réelle et non plus estimée. Son interface web devrait également permettre aux usagers de mieux comprendre les volumes consommés et d'apporter des conseils simples pour réduire ses consommations.

### PLANNING D'INSTALLATION

2015 > 2016 > 2017 > 2018 > 2019 > 2020 > 2022 > 2022

**Linky**  
(ERDF)

**Gazpar**  
(GrDF)

**Compteur eau**  
« eau du Grand Lyon »

### EAU ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le traitement informatique quotidien permet de générer des alertes s'il est constaté une différence significative entre volumes d'eau produits et volumes consommés sur un secteur de réseau. Cela peut être en effet l'indice d'une fuite. L'eau est précieuse, il ne faut pas la gaspiller.

**RAPHAËL YOUSSEFIAN,**  
CHARGÉ DE MISSION MAÎTRISE  
DE LA DEMANDE EN ÉNERGIE ET  
COMMUNICATION / DPPA

« La nouvelle compétence de la Métropole pour la distribution d'électricité et de gaz, conjuguée au soutien des actions en matière de maîtrise de la demande en énergie et au développement des énergies renouvelables depuis 2012, a transformé cette collectivité en véritable autorité organisatrice de l'énergie. Dès lors, la Mission Énergie prend en main le sujet des compteurs d'électricité et de gaz, équipement dont nous sommes désormais propriétaire, mais aussi outil que nous devons valoriser auprès du grand public pour qu'il s'intéresse à l'énergie et à ses consommations. Ceci en réponse à trois logiques d'action : celle du schéma directeur des énergies, à même de proposer des scénarii de réduction des consommations, celle du plan climat pour susciter les changements de comportements, et celle de la Métropole intelligente sur le développement de nouveaux outils. Il nous est ainsi nécessaire de nous emparer d'un tel vecteur de communication car il touche tous les ménages, même s'il ne fait pas encore l'unanimité. Nous nous concertons avec les collègues de la Direction de l'Eau pour qui les enjeux sont similaires, afin que nos messages soient cohérents et compris par tous. »



### L'EAU AUSSI



La Métropole a confié le déploiement d'un nouveau compteur d'eau à son exploitant « Eau du Grand Lyon », chargé de produire et distribuer l'eau sur son territoire. Les installations ont commencé en 2015 et devraient s'achever d'ici fin 2018. À ce terme, 360 000 abonnés seront équipés. Côté abonnés le bénéfice de ce compteur qui relève et communique la consommation d'eau en temps réel est mesurable : gain de temps car il n'a plus besoin de se rendre disponible pour le relevé du compteur et surtout fini le temps des consommations estimées, la facture se basant désormais sur l'index réel. De plus, le traitement informatique quotidien permet d'alerter l'abonné quant à l'existence d'une fuite sur la tuyauterie après le compteur suite à une augmentation conséquente détectée.

# RENDEZ-VOUS MÉTROPOLITAIN RÉUSSI POUR AMORCE ET LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

La Métropole a accueilli, les 26, 27 et 28 octobre derniers, le rendez-vous annuel des collectivités et acteurs locaux de la gestion des déchets et de l'énergie : le congrès de l'association AMORCE. Une occasion idéale de renforcer la gouvernance territoriale sur ces questions, qui n'aurait pas vu le jour sans la mobilisation de plusieurs services.

L'accueil par la Métropole de la 30<sup>ème</sup> édition du congrès annuel de l'association AMORCE tombait sous le sens : cette dernière est née à Lyon en 1987. Elle est désormais forte d'une expertise et d'une représentativité nationales dans les domaines de l'énergie, des déchets et des réseaux de chaleur. Cette reconnaissance s'appuie sur un réseau qui fédère plus de 550 collectivités et plus de 250 entreprises. C'est dans ce vivier de praticiens d'administrations, élus ou techniciens, que le congrès puise pour proposer, aux participants, des ateliers conjuguant échanges d'expérience et réflexions collectives.

## Quatre visites sur les énergies et déchets, et rien à jeter !

Les thématiques abordées tombant dans le périmètre de ses compétences, la Métropole a accueilli l'évènement en participant à son organisation. Quatre visites techniques ont notamment été réa-

lisées sur des sites d'intérêt. L'immeuble Hikari, bâtiment à énergie positive (qui produit plus qu'il ne consomme) de la Confluence, a vu ses sous-sols investis par une petite foule de curieux ! D'autres ont également exploré le barrage de Cusset, essentiel pour la part hydroélectrique du mix énergétique grand lyonnais, l'écopôle Racine de Décines où des déchets végétaux sont notamment valorisés en compost, ainsi que le site Lignatech de Meyzieu, qui collecte les déchets de bois de la région pour les transformer en combustibles énergétiques. Donner à voir ce type d'équipements innovants aux acteurs publics et privés adhérents d'AMORCE, venus de toute la France, met en avant la posture de la Métropole en tant qu'acteur environnemental pivot sur son territoire. Cela favorise, de plus, le renforcement des partenariats avec diverses entreprises. Ce n'est toutefois possible que quand l'évènement est un succès... Les 730 inscrits au congrès, qui en font un millésime record, en témoigneront : mission accomplie !

**EYMERIC LEFORT,**  
DIRECTEUR DE LA MISSION  
ÉNERGIE À LA DIRECTION  
PLANIFICATION & POLITIQUES  
D'AGGLOMÉRATION



« Nos relations avec AMORCE ont permis une belle complémentarité : l'association prenait à sa charge les conférences et la gestion du lieu du congrès, la Métropole une partie du coût de la salle, les visites techniques et touristiques, le dîner de gala et les cadeaux aux congressistes. Conjointement avec les directions de la Propreté et de l'Attractivité & relations internationales, tenir nos engagements n'a nécessité que très peu de moyens. La soirée a pu être intégralement sponsorisée par cinq PME, ce qui montre que cette forme de financement est possible. En tout, ce sont plus de 30 personnes de la Métropole qui se sont investies, dans la préparation comme dans les temps d'accueil du Congrès. Et nous les en remercions encore ! »



Dans les sous-sols du bâtiment Hikari, à la Confluence, les congressistes d'AMORCE découvrent les équipements produisant de la chaleur et du froid.

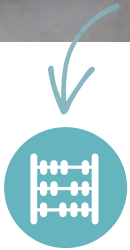


# À QUOI ?

« À quoi servent les tuyaux posés sur les voies de circulation ? »



Pourquoi arrive-t-il qu'il y ait des tuyaux sur les routes ? Qui les installe ? Comment fonctionnent-ils ? On vous dit tout.



Un revêtement de chaussée approprié, une optimisation de feux tricolores, une mise en place de chicanes ou de ralentisseurs comme une diminution d'acoustique ou de pollution sont le résultat de choix objectifs. Parmi les données participant à ces aménagements, la mesure du trafic routier pèse dans la balance. C'est pourquoi le pôle comptages du service Voirie mobilité exploitation et information de la direction de la Voirie œuvre à l'installation de ces tuyaux sur la chaussée.

## QUI DEMANDE UN COMPTAGE ET COMMENT ?

Tous les services de la Métropole peuvent solliciter des comptages. Pour cela, ils s'assurent préalablement que des données récentes ne figurent pas déjà sur la base PVO (Patrimoine Voirie Opérationnelle). Dans le cas contraire, via un formulaire disponible sur Comète, ils adressent leur demande justifiée ainsi qu'un plan de localisation à l'équipe du Pôle Comptages, située sur le site d'ERM à Vénissieux. Planifiées en dehors des périodes de vacances scolaires, les poses de compteurs s'inscrivent dans un planning optimisant les déplacements aux quatre coins de la Métropole.

## COMMENT EST CALCULÉ LE TRAFIC ROUTIER ?

Les tuyaux sont installés pour une durée de sept jours consécutifs. Non seulement ils doivent être positionnés de manière perpendiculaire à la chaussée, mais aussi avec un espacement d'un mètre entre chaque tuyau afin de bien mesurer la vitesse de tous les véhicules légers et poids lourds roulant à plus de 10 km/h. Pour comprendre le mécanisme, il faut savoir que les tuyaux sont creux et bouchés à une extrémité tandis que l'autre se trouve reliée à un compteur. Ainsi, à chaque passage d'essieu, une impulsion d'air est envoyée au compteur qui, de suite, intègre la donnée en vitesse comme en débit. Et l'affaire est jouée, avec une transmission sous 15 jours des résultats.

## UN SERVICE QUI COMPTE MAIS PAS QUE...

Notez, enfin, que 400 demandes de comptages sont formulées chaque année et que cela occasionne 1100 poses. Un travail conséquent pour une équipe de 7 agents qui pilote également les comptages manuels directionnels et s'occupe, par ailleurs, de la pose de radars pédagogiques, mais aussi de franchissement de feux.

## AU BOUT DE NOS ÉGOUTS... IL EST BEAU LE LABO DE L'EAU !

Cette rubrique est l'occasion de rencontres improbables et de croiser des regards qui d'ordinaire divergent vers des métiers et des préoccupations très différents voire très éloignés. Cette fois, le hasard s'en est mêlé. Alain Robert, responsable du garage officiel et du pool de véhicules légers, a été accueilli au laboratoire de l'Eau, installé au cœur de la station d'épuration de Pierre Bénite par le technicien de laboratoire Florent Lacoste. Si, les deux hommes ne s'étaient jamais rencontrés, ce que nous ignorions c'est qu'Alain Robert, par le passé, était déjà venu au labo en tant qu'assistant informatique de la direction... de l'Eau.



### **ALAIN ROBERT**

Ce titulaire d'un CAP de géomètre a intégré la COURLY en 1980 en tant que dessinateur au service de l'aménagement urbain. En 1987 il est parti en détachement pour une bonne dizaine d'années à la Compagnie Générale des eaux lors de la privatisation de l'eau. En 1999 il a réintégré le Grand Lyon et a notamment été adjoint au chef de la subdivision PEX4 puis assistant informatique à la direction de l'eau. Aujourd'hui il est responsable du garage officiel et du pool de véhicules légers.

### **SÉCURITÉ**

### **BLOUSE BLANCHE OBLIGATOIRE**

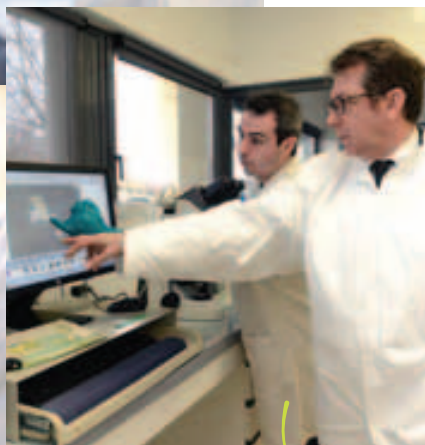
Le labo de l'Eau, divisé en petites salles, est installé de part et d'autre d'un long couloir qui traverse le bâtiment administratif de la station d'épuration de Pierre Bénite. Florent Lacoste qui accueille Alain Robert, sécurité oblige, lui remet une longue blouse blanche qu'il doit revêtir pour se protéger d'éventuelles projections de produits chimiques. « *Le laboratoire, explique Florent, est animé par une équipe de treize personnes dont un responsable de laboratoire, neuf techniciens, deux agents techniques et un agent administratif* ». « *Ici nous analysons principalement et quotidiennement des eaux usées provenant des dix stations d'épuration de la Métropole. À cela, s'ajoute l'analyse de prélèvements dans les réseaux d'assainissement, dans les galeries, dans les bassins de rétention et d'infiltration d'eaux pluviales ou encore celle de rejets industriels* ».



### **Eaux usées**

### **POLLUANTS ANALYSÉS**

Introduisant son hôte dans une première pièce, Florent indique que c'est ici qu'arrivent quotidiennement des échantillons d'eau usée contenus dans de grands bidons. « *Ils sont soit collectés par mon collègue Sylvain, soit envoyés directement par les producteurs* ». À partir de là ces échantillons sont divisés pour aller subir une batterie de tests dans les différentes pièces qui ouvrent sur le grand couloir. Nitrate, nitrite, phosphore, azote ammoniacale, matière organique et autres, soit en tout une quinzaine de composés chimiques va être recherchée et mesurée automatiquement.



### LES IMPRESSIONS ?

« Je n'étais pas revenu dans ces lieux depuis quelques années lorsqu'assistant informatique de la direction de l'Eau j'y avais installé des PC. Ce qui m'a surpris au cours de cette visite c'est la modernisation qui a été opérée. Découvrir autant d'appareils très sophistiqués qui permettent une automatisation des tâches très poussée est étonnant. J'ai retrouvé avec plaisir certaines personnes que j'avais croisées à cette époque et j'ai pu constater qu'au labo règne toujours une excellente ambiance.

### CONTRÔLE POLICE DE L'EAU

« Certaines autres analyses, pointues, comme par exemple les pesticides qui ont fait l'objet d'une étude annuelle au niveau national, sont confiés à des laboratoires avec lesquels on a passé un marché ». « Que faites-vous des résultats de vos analyses ? » s'enquiert Alain Robert. « Nous les transmettons aux exploitants puis aux services de l'État chargés de la police de l'eau et l'agence de l'eau, qui chaque année nous rend visite pour nous contrôler nous aussi ». Chaque pièce visitée apporte son lot d'étonnement face à des machines sophistiquées dont Florent détaille à la fois le rôle et le mode de fonctionnement.

### DES BOUES... ...ET DES ODEURS

Chaque porte est fermée parce qu'une analyse ou l'entreposage de substances chimiques requièrent une température constante. Celle que Florent pousse confine le lieu où sont analysées les boues d'épuration et elle a une fonction qu'Alain Robert comprend immédiatement lorsqu'une odeur nauséabonde vient lui chatouiller les narines : l'empêcher de se répandre dans le bâtiment. Ici la boue est séchée, pour analyse, dans des petites barquettes en aluminium (les mêmes que l'on peut avoir dans sa cuisine).

### MICROSCOPIE ALLIÉS UNICELLULAIRES

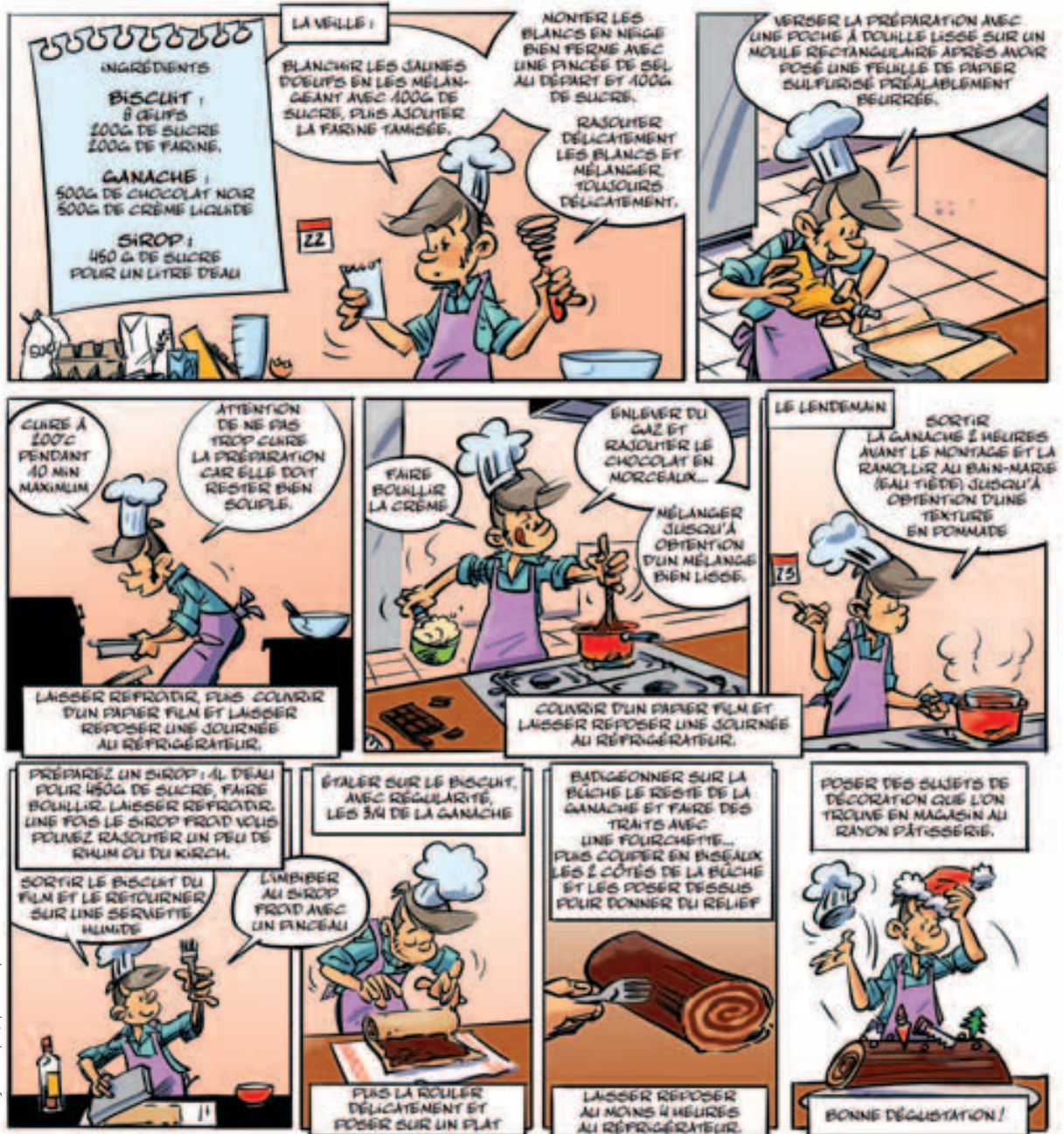
Au détour d'une salle, Alain Robert croise des collègues de la Métropole appartenant à la direction Logistique, patrimoine et bâtiments. Il y a des travaux dans l'air. « Nous allons effectivement faire des modifications et réagencer nos locaux, révèle Florent. Nous allons par exemple abaisser certaines paillasses\* pour éviter aux opérateurs des problèmes de santé ». De santé, il est aussi question lorsqu'il dépose sous le microscope une goutte de boue activée, prélevée dans les bassins de la station... mais de celle des micro-organismes chargés de digérer notre pollution.

(\*)Plan de travail dans un laboratoire.



# UNE BÛCHE FAITE MAISON POUR NOËL

La bûche de Noël est encore un dessert incontournable et traditionnel pour beaucoup d'entre nous. L'acheter ou la faire, telle est la question ? Si on décide de se lancer, plusieurs choix sont possibles : une base de biscuit roulé, une bûche moulée avec mousse de fruits ou encore une bûche glacée. Thierry Junique, pâtissier du restaurant métropolitain, vous propose sa recette... au chocolat. Une bûche pour huit convives.



# « NOTRE COLLÈGUE À QUATRE PATTES DE LACROIX-LAVAL »



© Ben Jurdic / épicerie séquentielle

« JE M'APPELLE VAL D'HÉRY. JE SUIS NÉ IL Y A SIX ANS EN FRANCHE COMTÉ, JE SUIS DONC UN COMTOIS. DANS LE CHAPEAU DE CET ARTICLE VOUS DITE QUE MA ROBE EST BEIGE... DANS LE LANGAGE HIPPOLOGIQUE ON DIT UNE ROBE ALEZANE ! »

Au parc de Lacroix Laval, il y a des gardes qui patrouillent à cheval. Leurs montures ont la robe sombre. Et puis dans un pré, lorsqu'il est au repos, il y a un grand cheval blond à la robe beige. C'est dans son espace de verdure qu'il a accepté de se confier à nous.

## Que faites-vous dans ce parc ?

Le boulot d'un cheval de trait. Trois fois par semaine en été, deux en hiver, avec mon « équibenne », je collecte le contenu des corbeilles à papier. Je suis aussi chargé de débarquer le bois et travaille en équipe avec Lionel et Jacky mes collègues bucherons.

## Présentez-les nous !

Lionel Cailloux, est le plus jeune, il doit être trentenaire. Arrivé au mois de février, il était déjà bucheron-débardeur à son compte avec ses propres chevaux. C'est un gars de la terre. Il possède d'ailleurs une petite ferme à Luriecq, dans la Loire où il habite et élève encore quelques bestiaux. Quand il est arrivé on s'est un peu regardé en cheval de faïence. Il disait que « j'étais sur l'œil » c'est-à-dire méfiant, inquiet, voire peureux. Depuis je lui fais plutôt confiance. Il m'a d'ailleurs avoué ne pas avoir toujours exercé ce métier. Pendant 16 ans il a été mécano auto et moto. Son intérêt pour le bucheronnage et le débarbage est né en surfant sur internet. Du cambouis au crottin il est passé... un choix écologique !

## Et son collègue ?

Jacky Meunier... Il vient du Lude dans

la Sarthe près du Mans : nouveau ici mais ancien dans la profession. Ça fait plus de trente ans qu'il mène des chevaux. Il est tombé dedans tout petit. Fils et petit-fils d'agriculteur, il a toujours fait les travaux de la ferme avec des chevaux : labourage, maraîchage... Pour raison familiale il a dû quitter son exploitation pour gagner son avoine ici. C'est un passionné des chevaux de trait et un nostalgique. Concours de labour, d'attelage, il a tout pratiqué. Il a appris avec les anciens, la meilleure des écoles. L'autre jour Lionel m'a confié : « avec son expérience ce gars c'est LA science ! ».

## Le travail n'est pas trop dur ?

Ça peut aller ; je suis attelé deux fois trois heures par jour avec une heure de repos au milieu. Quant aux conditions de travail... si vous pouvez passer voir Philippe Thizy, le responsable d'équipe, vous lui direz que pour le « swag » je préfère mon harnachement en cuir pour le débarbage plutôt que celui en synthétique pour « l'équibenne » même si c'est plus facile à nettoyer.

## Pour conclure, vous avez une devise personnelle ?

Oui, « henni soit qui mal y pense ! ».



## Temps d'accueil des nouveaux arrivants du 15 novembre 2016



Damjan	<b>Abramovic</b>	Propreté	Laurent	<b>Constanza</b>	Voirie	Maria Inès	<b>Léal</b>	DINSI
Guillaume	<b>Bertron</b>	DINSI	Lucie	<b>Dalphin</b>	Eau	Monir	<b>Merbai</b>	Propreté
Lofti	<b>Bouchoukh</b>	Propreté	Floriane	<b>Genovese</b>	IDEF	Eric	<b>Nesme</b>	Voirie
Radouane	<b>Bouzar</b>	Propreté	Emmanuel	<b>Germain</b>	Eau	Amélie	<b>Privat</b>	DAVI
Claudine	<b>Cabrera</b>	DA	Sandrine	<b>Guillaumin</b>	Propreté	Sophie	<b>Riera</b>	MAIAI
Aurélien	<b>Champion</b>	Voirie	Olivier	<b>Guilpain</b>	Voirie	Julien	<b>Titren</b>	DIE
Hélène	<b>Charondiere</b>	Eau	Carole	<b>Ichoung-Thoé</b>	DAVI			
Fabien	<b>Christ</b>	DPPA	Seraphin	<b>Laires</b>	Propreté			

Mobilisation autour de la politique **HANDICAP**

La Métropole de Lyon s'engage en faveur du recrutement et du maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap. Elle affirme par ce projet sa volonté de traduire concrètement les valeurs d'exemplarité et de solidarité qu'elle porte vis-à-vis des usagers du service public comme

auprès de ses collaborateurs.

La perspective est de signer une convention pour trois ans, à compter du 1er janvier 2017, avec le Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique (FIPHFP). Ce projet structurant est un levier important que la collectivité souhaite utiliser pour mobiliser l'ensemble des acteurs. Il nous faut agir individuellement et collectivement pour faire évoluer nos pratiques et nos représentations, ces dernières pouvant conduire à l'exclusion et à la stigmatisation. L'objectif est donc de mettre en œuvre, dans des délais raisonnables, les moyens de compensation nécessaires à l'amélioration des conditions de travail.

**Il faut agir car :**

- le taux de chômage des travailleurs handicapés est 2 fois supérieur à la

moyenne nationale,

- 85% des handicaps surviennent au cours de la vie (accidents, maladies),
- dans la collectivité, 214 agents sont inaptes à leurs fonctions. Parmi eux, 107 aptes à d'autres missions sont en attente d'une solution adaptée pour un retour au travail.

**La situation au sein de la Métropole au 1<sup>er</sup> janvier 2015 :**

- 3,98% : c'est le taux d'emploi de personnes en situation de handicap,
- 208 agents doivent être reclassés ou recrutés pour atteindre le taux légal d'emploi de 6% au sein de la collectivité.

➔ **En savoir plus : le diagnostic handicap de la Métropole est consultable sur Comète, rubrique Ressources humaines.**





Ouvert les mercredis, jeudis et vendredis de 8 h 30 à 16 h 00 Fermé le lundi (jusqu'au 09/01/16) et le mardi - **Contact** : Nicole Albinana - 04 78 63 41 76 - **Comète** : Rubrique " À la pause "

## SPECTACLES

**HALLE TONY GARNIER**

- **Cirque Alexis Gruss**

**TRANSBORDEUR**

- **Amir**
- **Tokyo Hôtel**

**AUDITORIUM**

- **Vivaldi Gloria**
- **Chopin** Concerto pour Piano n° 1
- **Jeff Mills**
- **Concert expresso « Musiques de films »**

- **Shéhérazade** - Ravel

- **Jazz 100**

**ESPACE GERSON**

- **Donne moi ta chance**

**BOURSE DU TRAVAIL**

- **Serge Lama**
- **Kamel le Magicien**
- **Soy de Cuba**
- **Hugues Aufray**
- **Sylvie Vartan**

**THÉÂTRE GUIGNOL**

**PALAIS DES SPORTS**

- **Harlem Globetrotters**



## SPORTS

**Rugby** : LOU/CLERMONT

**Football** : OL/MONACO

OL/NANTES - OL/NICE

Codes promo : **LIONS hockey sur glace**, **LOU rugby** et **ASVEL basket** (voir COS)

## CESU

La prochaine commande de CESU aura lieu en janvier. Date limite des commandes le 13/01/17. Fournir une copie de l'avis d'imposition 2016 sur les revenus 2015.

## VOYAGES & WEEK-ENDS 2017

**Afrique du sud** : circuit 12 J / 10 N en octobre 2017 de 1 289 à 1 489 €



**Canaries** : 8 J / 7 N en hôtel club du 21 au 28/10/17 de 579 à 779 €

Préinscriptions jusqu'au 9/01/17

**Porto** : 4 J / 3 N du 29/04 au 02/05/17 et du 1<sup>er</sup> au 4/06/17 de 261 à 365,40 €

Préinscriptions jusqu'au 09/01/17

Il reste des places !

**Berlin** : 4 J / 3 N du 25 au 28/05/17 et du 3 au 6/06/17 de 335 à 469 €

**Châteaux de la Loire** : 3 J / 2 N du 25 au 27/05/17 et du 3 au 5/06/17 de 255 à 357 €

**Europa Park** : 4 week-ends 2 J / 1 N du 10 au 11/06/17, du 17 au 18/06/17, du 16 au 17/09/17, du 23 au 24/09/17

## LOCATIONS ÉTÉ 2017

Les préinscriptions pour les locations d'été 2017 se dérouleront du 11/01 au 17/02/17. Les modalités d'inscription et les descriptifs des linéaires sont en ligne sur Comète.

## SORTIES DE SKI

4 journées seront organisées sur le **1<sup>er</sup> trimestre 2017**. Le programme, le calendrier et les tarifs seront accessibles sur Comète à compter du 20/12/16.



Contactez le siège : 33 bis cours Général Giraud - 69001 LYON - Ouvert de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30 - Tél. 04 78 28 95 42 - Mail : [contact@lyonsportmetropole.org](mailto:contact@lyonsportmetropole.org) Comète : Rubrique " À la pause " - Le site : [www.lyonsportmetropole.org](http://www.lyonsportmetropole.org)



## FOULEE DES MONTS D'OR

Top départ de la 24<sup>ème</sup> édition le dimanche 22 janvier, 9h, à Couzon-les-Monts-d'Or. Depuis la salle d'animation rurale, rue Jean Baptiste Anjoly, les participants parcourons 25 km en individuel (**14 €**) ou en relais 10 et 15km à deux (**24 €**).

**Information et inscription :**

[www.lafouleedesmontsdor.fr](http://www.lafouleedesmontsdor.fr)  
04 78 28 95 42

## SECTION PLEINE FORME

Deux clubs d'arts martiaux et un club de remise en forme :

- **Le Samouraï** (Aïkido, Karaté, Judo, Taekwondo, Boxe, body Karaté, Kung Fu, Krav Maga, Sabre Coréen, gym) : 5 rue Melzet, Villeurbanne / tarif ayant droit : **165 €** pour une activité & **255 €** pour

deux enfants de moins de 18 ans.

**Renseignement** : Marie-Christine Chanoz (04 72 10 24 83) ou le Club (04 78 89 72 55).

• **Le Clam** (Aïkido, Judo, Ju-Jitsu, Karaté, laido, Tai Chi Chuan, Qi Kong) : 34 rue Marietton, Lyon / tarif ayant droit : **210 €**.

**Renseignement** : Marie-Christine Chanoz (04 72 10 24 83) ou le Club (04 78 83 40 14).

• **Le Jean Jaurès** (muscultation, poste cardio, circuit minceur, bike and sculpt, pilates, fit ball, body fit, Zumba, cross training, step, lia-stretching, aqua bike, aqua fitness, aqua circuit, jacuzzi, sauna, hammam) : 74 avenue Jean Jaurès, Lyon / abonnement ayant droit : **220 €** pour 6 mois ou **320 €** pour un an.

**Renseignement** : Jean-Luc Lorini (06 77 30 12 34), Gilbert Goutaland (06 09 38 00 13) ou le Club (04 78 58 88 33).



### Égalité professionnelle entre les hommes et les femmes, on s'y met quand ?

D'après le dernier rapport de l'Observatoire des Inégalités « Tous temps de travail confondus, les hommes gagnent 23,5 % de plus que les femmes ». Dans le public, la rémunération des femmes apparaît inférieure de 19% à celle des hommes. Cette différence demeure trop élevée. À ce constat sur les rémunérations s'ajoute la question de l'avancement et du fameux « plafond de verre » connu par les femmes et par les mères. Par exemple, 28% des agents de direction dans la fonction publique territoriale sont des femmes alors qu'elles représentent 61% des « catégorie A » ! Un protocole d'accord national relatif à l'égalité professionnelle a été signé le 8 mars 2013 ; son objectif consiste à mettre en place, dans les trois fonctions publiques, des mesures destinées à assurer une égalité effective entre les femmes et les hommes dans la vie professionnelle. Sa mise en œuvre relève de la politique volontariste à engager par chaque employeur et notamment : suppression des inégalités salariales, lutte contre la discrimination et les stéréotypes, formation pour conforter les parcours et carrières, mise en place de « chartes du temps » pour une meilleure articulation vie privée/ vie pro, lutte contre le harcèlement sexuel... Depuis 2013 et ces préconisations, peu de choses ont bougé, à la Métropole comme ailleurs... nous avons interpellé la direction sur ce chantier. À suivre... En attendant, une campagne lancée par la CGT, #Viedemère, met en lumière cette réalité et appelle à témoigner les femmes confrontées dans leur vie professionnelle à cette difficulté. N'hésitez pas, participez !

**Syndicat CGT des territoires de la Métropole** - Cgt.cg@grandlyon.com - Adresse postale : 3 rue des Cuirassiers - 04 78 63 47 24  
Local syndical provisoire : 142, avenue de Saxe - <https://www.facebook.com/cgtgrandlyonmetropole>  
**Syndicat CGT Grand Lyon - STEP CI - UGICT CGT** - Immeuble Grand Lyon Porte Sud - 4 rue des Cuirassiers



La présentation de la **feuille de route de l'Administration 2016-2020** fixant les grandes orientations de la collectivité a été faite aux organisations syndicales le 4 octobre et aux cadres le 11 octobre 2016. Le diagnostic de l'administration est lucide et elle note : Une organisation à stabiliser avec un besoin d'explications, en particulier pour donner du sens. Un collectif de travail à construire en partageant des pratiques managériales (règles de fonctionnement connues de tous et transparentes). Des conditions de travail à améliorer en luttant contre la charge de travail trop élevée et des inégalités entre agents. Des enjeux sociétaux à décliner en interne (place du handicap, égalité H/F, laïcité, démarche environnementale). En même temps un grand chantier est lancé : le Chantier Marge de manœuvre (CMM) afin de s'adapter à la contrainte des moyens en diminuant les dépenses. La CFDT dénonce la contradiction entre un programme ambitieux et des moyens humains et financiers qui ne sont pas à la hauteur des investissements nécessaires. La CFDT est vigilante sur les répercussions possibles sur le maintien de l'emploi public. La CFDT a alerté sur le risque de démotivation des agents et sur le climat anxieux de aux réorganisations incessantes.

**Syndicat CFDT** - Porte Sud - 4 rue des Cuirassiers 69003 Lyon - 04 78 63 47 26 - [cfdt@grandlyon.com](mailto:cfdt@grandlyon.com)  
[cfdtmetropledeleyon.com](http://cfdtmetropledeleyon.com) - [Facebook.com/cfdtmetropledeleyon](https://www.facebook.com/cfdtmetropledeleyon)



### Le compte personnel de formation !

Le futur CPF doit entrer en vigueur dans la fonction publique le 1<sup>er</sup> janvier 2017, par ordonnance du gouvernement. Le CPF se substituera au Droit Individuel à la Formation (DIF) et sera mobilisé à l'initiative de l'agent pour un projet d'évolution professionnelle. Ce compte sera alimenté à hauteur de 24 h par année de travail jusqu'à l'acquisition de 120 h puis de 12 h par année de travail dans la limite de 150 h. La portabilité des droits acquis est assurée en cas de changement d'employeur. Un Compte Engagement Citoyen (CEC) viendra abonder le CPF, dans la limite de 20 h par an et des plafonds du CPF, par les activités de bénévolat ou de volontariat des fonctionnaires. L'UNSA se bat pour que le CPF soit élargi à la création d'un compte pénibilité pour les agents. Il est vital que la pénibilité soit prise en compte par l'employeur, afin que par la formation, les agents aient la capacité de choisir leur évolution professionnelle, pour préserver leur santé.

**UNSA Grand Lyon** - Porte Sud - 3 rue des Cuirassiers 69003 Lyon - 04 69 64 58 23 - [unsa@grandlyon.com](mailto:unsa@grandlyon.com)



### Rapport SECAFI, tout ça pour quoi ?

L'étude SECAFI (4 635 participants) montre que les agents sont plutôt favorables à la Métropole mais pas dans les conditions de travail actuelles :

- 75% dénoncent une détérioration du management et des conditions de travail
- 69% qualifient de négatifs les changements d'organisation (manque de directives claires, pas d'accompagnement, allongement des délais)
- 60% soulignent l'impact des vacances de postes dans les services

Devant l'urgence, la Direction Générale et la DRH doivent envoyer un signal fort aux agents, des actions concrètes et des perspectives dans leur travail. La communication institutionnelle est malheureusement tronquée: se congratuler et évacuer les sujets embarrassants, prévoir un énième plan d'actions ne régleront rien ! La CGC agit et reste vigilante : Venez comparez le rapport dans son intégralité sur notre blog : [cgcmetropledeleyon.blogspot.fr](http://cgcmetropledeleyon.blogspot.fr) Toute l'équipe de la CFE-CCG Métropole de Lyon vous souhaite, à l'avance, d'excellentes fêtes de fin d'année 2016.

**Syndicat CFE-CGC Métropole de Lyon** - Immeuble Porte Sud - 3 rue des Cuirassiers 69003 Lyon - 04 78 63 47 41  
[cgc@grandlyon.org](mailto:cgc@grandlyon.org) - Blog : [cgcmetropledeleyon.blogspot.fr](http://cgcmetropledeleyon.blogspot.fr)



**Que propose la CFTC en matière de pénibilité ?**

Prendre en compte la pénibilité nous oblige à limiter au maximum l'usure au travail. Un travail de prévention doit être fait en amont. Lorsqu'une pénibilité demeure, tout doit être mis en œuvre pour réduire le temps passé. C'est là l'un des enjeux de la Gestion Prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC). Quand ces démarches préventives échouent ou sont insuffisantes, une compensation s'impose. Pour la CFTC, chaque personne qui part à la retraite doit le faire avec la même chance de vie après le travail. Ceci implique donc un suivi des agents tout au long de leur carrière. Dans notre Métropole, première collectivité aussi complète, nous réussissons l'exploit d'avoir perdu nos médecins du travail, de ne pas être capable de déclarer à temps à la CNRACL l'insalubrité des personnels travaillant à la direction de l'eau, de ne pas être réactif lors d'une tentative de suicide en juillet (la CFTC a informé la DG) et de ne pas étudier une GPEC. Bel avenir pénible !?

**Syndicat FNACT-CFTC** - Porte Sud - 4 rue des Cuirassiers 69003 Lyon - 04 78 63 47 42 - cftc@grandlyon.com



**Augmenter l'indemnité de résidence**

Les fonctionnaires les plus modestes peinent à se loger ; certains dorment dans leurs voitures. Ainsi « depuis plusieurs années, ni les rémunérations des agents les plus modestes, ni l'indemnité de résidence, initialement créée à cette fin, ne sont en mesure d'accompagner la progression des dépenses de logement de ces agents dans les zones les plus tendues » selon le rapport Dorison. Concrètement, les fonctionnaires qui ont perdu 8% de pouvoir d'achat depuis 2010 notamment par des salaires gelés pendant six ans avant la hausse de 0.6% en juillet ne disposent pas d'un niveau de revenu suffisant pour trouver facilement un logement. Faut-il rappeler qu'entre le 1/07/2010 et le 1/07/2016, le point d'indice est passé de 4,63 € à 4,68 €...soit +5 cts ; l'État a délié les cordons de sa bourse !

**Syndicat FO** - Porte Sud - 4 rue des Cuirassiers 69003 Lyon 04 78 63 47 27 - fo@grandlyon.com



**Nouvelles dispositions pour 2017**

**COS** : augmentation des participations culture sport de 15 à 30 euros pour les adultes et de 25 à 50 euros pour les enfants ; Prime de départ à la retraite versée sur un indice rémunération revu à la hausse :

75,30 euros par année jusqu'à l'indice 504 au lieu de 463.

**Mutuelles** : la FAFPT ne lâche pas !! Nous demandons l'augmentation de la participation employeur. Pour une collectivité qui estime bien rémunérer son personnel, cette augmentation est attendue comme un vrai signe SOCIAL.

**Régime indemnitaire** : La Prime de fin d'année maintenue (art 111) la Prime d'intéressement sera réajustée en fonction du R.I individuel et versée mensuellement à compter de 2017 ! Nous demandons le maintien du versement en février au titre de l'année 2016. La FAFPT demande une dotation à l'ensemble du personnel d'une prime d'intéressement collectif !!  
Bonnes fêtes de fin d'année.

**FA-FPT** - Porte Sud - 4 rue des Cuirassiers 69003 Lyon 04 78 63 47 25 - Fax : 04 26 99 38 95 - fafpt@grandlyon.com



Derrière cet acronyme barbare, se bégaye une énième version de la prime au mérite, prime à la tête du client, qui comme dirait Louis XVI, ne dure qu'un temps... Bientôt le Régime Indemnitaire de Fonction, de Sujétions, Expertises et

Engagement Professionnel (RIFSEEP) remplacera toutes les anciennes primes constituant le régime indemnitaire des agents de droit public, titulaires et contractuels. Il sera composé d'une part fixe obligatoire (Indemnité Fonction Sujétion Expertise dite IFSE) et d'une part variable facultative (Complément Individuel dite CI). L'IFSE (part fixe obligatoire) sera calculée selon des critères liés aux fonctions pour chaque catégorie A, B ou C, le Complément Individuel (part variable facultative) selon des critères liés à la manière de servir et évalués lors de l'entretien professionnel annuel par votre supérieur !

**SUD** - 125 rue Garibaldi 69006 Lyon - 06 25 30 22 64 sud@grandlyon.com - Adresse postale : Porte Sud - 3 rue des Cuirassiers 69003 Lyon



**La Métropole nous parle d'équité vous la voyez où vous l'équité ?**

Différence de régime indemnitaire, différence d'accès au réseau intranet, différence de tenue de travail (certains ont reçu des tenues d'occasion, pas de parka chaude).

Je vous laisse le soin de lister les autres différences criantes et scandaleuses au sein du Grand Lyon mais de la petite métropole. Certains scandent ON LACHE RIEN ! mais bon sang tout fout le camp ! Il est temps d'aller conquérir de nouveaux droits ! C'est notre appel. Rejoignez-nous.

**FSU** - 1 esplanade François Mitterrand 69002 Lyon 07 63 26 53 23 - FSU@grandlyon.com - Adresse postale : Porte Sud - 3 rue des Cuirassiers 69003 Lyon



**Réveillons le mammoth**

L'UNICAT continue à négocier auprès des élus et de l'administration, pour que 3 dossiers qu'il porte pour vous avancent enfin :

**La gestion prévisionnelle des emplois et des effectifs**, pour plus de transparence,

d'équité et faciliter les parcours professionnels. **Le télétravail**, 2 salariés sur 3 y sont favorables en France, pour plus d'autonomie, de responsabilités et d'équilibre entre vie professionnelle et privée. **La mise en place d'un réseau social entre les agents** de la Métropole, pour plus de solidarité avec les aidants familiaux et d'entraide entre nous. La vie n'est pas un long fleuve tranquille pour les agents, dans notre Métropole. Ne nous enfermons pas dans la crainte et la résignation. Agissons collectivement. **Formons le vœu qu'en 2017, UNIS avec l'UNICAT Métropole, nous ferons bouger le mammoth !**

Rejoignez-nous sur unicatmetropole@grandlyon.com

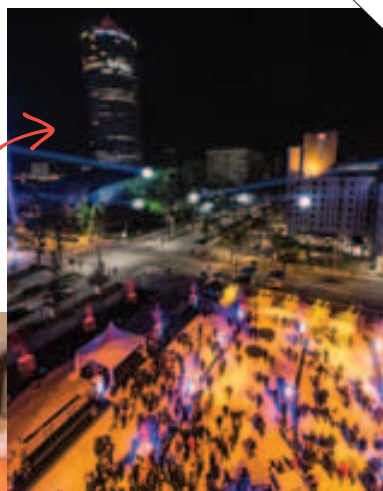
**Unicat** - 06 10 94 47 08 - unicatmetropole@grandlyon.com



# TEMPS FORTS À LA MÉTROPOLE

## **INAUGURATION GOURMANDE ET FESTIVE DU PARVIS RENÉE RICHARD**

aux halles Paul Bocuse  
le 25 novembre.



## **AFFLUENCE AU GRAND RENDEZ-VOUS**

pour construire  
les activités  
et emplois de  
demain le 19 novembre (Hôtel de  
la Métropole).



## **RÉFLEXION SUR LA RELATION AUX USAGERS AU PROGRAMME :**

16 novembre 2016, 1<sup>er</sup> Café DTP  
(Délégation Territoires et Partenariat)  
au TUBA.



## **AFFLUENCE À LA PREMIÈRE CÉRÉMONIE MÉTROPOLITAINE DES MÉDAILLES**

du 28 novembre  
à l'Hôtel de  
Métropole.



## **POLLUTEC À EUREXPO**

la Métropole était présente au  
salon de l'environnement  
du 29 novembre au 2 décembre.